

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition 2018 comme suit :

- **Taxe d'habitation :** **13.22 %**
- **Taxe Foncière (bâti) :** **16.58 %**
- **Taxe Foncière (non bâti) :** **11.51 %**

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Francine MARCHOIS, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par le Maire, après s'être fait présenté le Budget 2017, lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	171 885.08	207 043.96
Investissement	17 117.70	22 444.29
Report N-1 Investissement	16 640.07	
Report N-1 Fonctionnement		283 129.75
Reste à réaliser Investissement à reporter en N+1	15 180.00	0
Résultat cumulé Investissement	48 937.77	22 444.29
Résultat cumulé Fonctionnement	171 885.08	490 173.71
TOTAL CUMULE	220 822.85	512 618.00

COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal,
Après s'être fait présenter le Budget 2017, le détail des dépenses et recettes, le Compte de Gestion dressé par le Receveur,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun figurant au bilan de l'exercice précédent,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget 2017,

Déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif 2017,
Décide sur proposition du Maire, d'affecter au Budget de l'exercice 2018 le résultat comme suit :

Déficit reporté section Investissement année antérieure	16 640.07
Excédent reporté section Fonctionnement année antérieure	283 129.75
Solde d'exécution (Excédent – 001) section Investissement	5 326.59
Solde d'exécution (Excédent – 002) section Fonctionnement	35 158.88
Reste à réaliser	15 180.00
Besoin net de la section Investissement (Compte R1068)	26 493.48
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	291 795.15

BUDGET 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le Budget Primitif 2018 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	467 895.15	467 895.15
INVESTISSEMENT	217 495.48	217 495.48

CARTE COMMUNALE

L'étude de la Carte Communale est ralentie par une demande d'étude environnementale de la part de la Région car 41 pavillons de la commune ne sont pas aux normes (dont 4 urgents).

ANIMATIONS

Le 2 juin sera organisée une manifestation « St Hilaire en fêtes » dans le cadre de Musique en Mourmelonnie.

Mme Marchois présente le programme de la journée établi par la commission « Animations ».

A partir de 16h, l'association « La Petite Maison de la Prairie » organisera des jeux divers pour petits et grands, une buvette sera mise en place puis un spectacle « Imitation Bourvil » animera un repas-grillades ; la journée se terminera par un défilé aux lampions.